

21. Hâtez-vous donc de venir avant l'hiver; Eubule, Pudens, Lin, Claudie et tous les frères vous saluent.

22. Que le Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit. La grâce soit avec vous. Amen.

21. *Festinus ante hiemem.* L'Apôtre veut que Timothée devance la saison d'hiver qui était très-dangereuse pour la navigation. On croit que ce cher disciple put répondre à l'invitation de son maître, et qu'il était à Rome lorsque le grand Apôtre reçut la couronne du martyre. — *Eubulus* dont Ménochius ne parle pas, est tout à fait inconnu. En le voyant cité avant Pudens et Lin, il est manifeste que c'était un des premiers chrétiens de Rome que Timothée avait connus, pendant la première captivité de saint Paul. — *Claudia*, Les Bollandistes croient que c'était la femme du sénateur Pudens, avec lequel saint Pierre était lié si intimement.

21. *Pudens.* Vir erat apud Romanos clarissimus, senatorii ordinis, et pater sanctarum virginum Praxedis et Pudentianae. — *Linus*, Qui Petro proximus, rexit Ecclesiam. — *Frateres omnes.* Christiani omnes.

22. *Cum spiritu tuo.* Tecum sit per gratiam suam. — *Vobiscum.* Id est, tecum et cum universa Ecclesia tibi commissa.



21. Festina ante hiemem venire. Salulante Eubulus, et Pudens, et Linus, et Claudia, et fratres omnes.

22. Dominus Jesus Christus cum spiritu tuo. Gratia vobiscum. Amen.

PRÉFACE SUR L'ÉPÎTRE A TITE.

1. Vie abrégée de saint Tite. — 2. Du temps et du lieu où a été composée l'Épître que saint Paul lui a écrite. — 3. Analyse de cette Épître. — 4. De l'utilité et de l'importance des trois lettres pastorales.

1. Tite naquit de parents idolâtres (Gal., II, 4-3). Il est probable que saint Paul fut l'auteur de sa conversion. Il l'appelle son fils, et on fit son collaborateur et le compagnon de ses voyages. Il nous le représente comme un homme brûlant de zèle pour le salut des âmes, et, quand il parle de lui, il emploie les expressions les plus tendres pour témoigner l'affection qu'il lui portait (II. Cor., II, 13).

L'an 54, il l'emmena avec lui au concile de Jérusalem. Quelques faux docteurs ayant voulu l'assujétir à la loi de la circoncision, saint Paul s'y refusa, voulant par cet exemple décisif fonder la liberté évangélique. Vers l'an 56, il l'envoya d'Éphèse à Corinthe pour remédier aux désordres qui s'étaient glissés dans cette Église. Son arrivée parmi les Corinthiens produisit les plus heureux effets. Les abus cessèrent, les coupables se repentirent et il se chargea de solliciter la grâce de l'incestueux lui-même que saint Paul avait excommunié.

Ce fut lui que l'Apôtre chargea de porter aux Corinthiens la IIe Épître qu'il leur écrivit (II. Cor., VIII, 16-17) et de prendre soin de la collecte qui devait s'y faire pour les chrétiens de Jérusalem.

Saint Paul ayant évangélisé l'île de Crète et n'ayant pu s'arrêter assez longtemps dans ce pays pour pourvoir à l'organisation et à tous les besoins de cette Église naissante, il ordonna Tite, évêque de tout ce pays et le chargea d'achever l'œuvre qu'il avait commencée.

Tite fut ensuite envoyé par l'Apôtre en Dalmatie, et il revint de là dans son Église de Crète qu'il gouverna saintement jusqu'à un âge très-avancé. Les Grecs disent qu'il ne mourut qu'à 94 ans.

2. Il n'est pas facile de déterminer le lieu et le temps où l'Épître de saint Paul à Tite a été composée. Hug croit que l'Apôtre l'écrivit à Éphèse, lorsqu'il y vint de Corinthe. Il suppose que l'Apôtre évangélisa l'île de Crète dans le voyage qu'il fit, lorsqu'il quitta Corinthe pour la première fois et qu'il s'embarqua à Cenchrée pour aller à Éphèse. Il aurait laissé là Tite son disciple et lui aurait écrit par conséquent avant sa captivité à Rome.

Un assez grand nombre d'interprètes anciens et modernes ont supposé que cette lettre avait été écrite de Nicopolis par suite de ce que dit saint Paul au chap. III, vers. 12 de cette Épître. La souscription portant *Nicopolis de Macédoine*, saint Chrysostome et Théodoret l'ont ainsi entendu.

Mais d'abord, comme l'observe Michaëlis, Nicopolis de Macédoine étant la ville située sur le Nessus, ne peut être celle que désigne saint Paul, puisqu'elle ne fut construite que sous Trajan. Il est probable que l'Apôtre a donné rendez-vous à Tite à Nicopolis d'Épire, la plus fameuse des villes de ce nom, bâtie par Auguste, en souvenir de sa victoire sur Antoine, en face du promontoire d'Actium.

Toutefois, de ce que saint Paul engage Tite à y venir passer l'hiver avec lui, il ne suit pas qu'il était là au moment où il a écrit sa lettre. C'est plutôt le contraire qui paraît ressortir du texte et de la forme grammaticale de la phrase.

Sans pouvoir dire en quel endroit cette lettre a été écrite, puisque nous manquons de renseignements à ce sujet, nous croyons plus probable que la mission de saint Paul dans l'île de Crète a eu lieu après sa première captivité. Notre sentiment résulte des difficultés presque inextricables que l'on rencontre quand on essaie de faire rentrer ce voyage dans le cadre tracé au *livre des Actes*. Sans doute, ce livre, comme nous l'avons dit plusieurs fois, n'est pas complet. Saint Luc ne s'est pas proposé de nous donner une histoire entière de l'apostolat de saint Paul. Mais cependant s'il était allé dans l'île de Crète et s'il y avait fondé une Eglise de l'importance de celle que Tite eut à diriger, il nous semble bien extraordinaire que l'auteur du *livre des Actes* n'ait pas dit un mot de cette mission.

Ces motifs nous font supposer que ce fait est postérieur à la première captivité de l'Apôtre à Rome, à laquelle s'arrête le *livre des Actes*. En se dirigeant vers l'Orient, saint Paul se sera arrêté dans l'île de Crète et y aura laissé Tite son disciple. N'ayant pas eu le temps de faire pour cette Eglise nouvelle tout ce qu'il aurait voulu, il lui aura ensuite écrit pour compléter ses instructions.

Ainsi cette Epître aurait été écrite à peu près dans le même temps que la I^{re} à Timothée, c'est-à-dire vers l'an 64 ou 65.

3. Tite étant à la tête de l'Eglise de Crète à peu près dans la même position que Timothée, les deux lettres que saint Paul a écrites à l'un et à l'autre presque dans le même temps et pour le même but ne pouvaient manquer de se ressembler.

La lettre à Tite est plus courte, mais les instructions qu'elle renferme sont dictées par le même esprit et parfois exprimées dans les mêmes termes.

Elle se divise en trois chapitres.

Dans le premier, l'Apôtre, après une salutation préalable qui est comme l'abrégé de toute sa lettre, lui rappelle les ordres qu'il lui a donnés relativement à ce qui reste à faire pour l'organisation de l'Eglise de Crète et les qualités qu'il doit exiger de ceux qu'il élèvera à l'épiscopat et au sacerdoce. Il lui fait connaître le caractère de la population au milieu de laquelle il se trouve; car, comme l'a dit Epiménide, les Crétois sont menteurs, obstinés, paresseux et gourmands, et il le prévient contre les faux docteurs dont il dévoile en quelques mots les tendances funestes (chap. I).

Au second chapitre, il lui apprend ce qu'il doit enseigner à chaque fidèle en particulier suivant sa condition et son état. Ainsi il lui dit ce qu'il doit être à l'égard des vieillards, des jeunes gens et des esclaves. Le Christ est venu sur la terre pour sauver tous les hommes. Ses ministres ne doivent pas ignorer un seul instant, et ils doivent travailler avec une égale ardeur au salut de tous, des petits comme des grands (chap. II).

Enfin, dans le troisième chapitre, il ordonne la soumission aux princes et aux magistrats, et il veut que les chrétiens soient pleins de bonté et de charité pour les infidèles, parce qu'il croit que c'est le vrai moyen de les attirer à eux. Il trace les règles que l'on doit suivre à l'égard des hérétiques pour les empêcher de troubler l'Eglise, et en terminant il mandate à Tite de venir le trouver à Nicopolis, après avoir mis à sa place Artémas ou Tychique. Il lui recommande Zénas et Apollo, et le prie, tout en le saluant, d'offrir son salut à tous ceux qui lui sont attachés de cœur et par la foi (chap. III).

4. Cette Epître et les deux Epîtres à Timothée forment ensemble ce qu'on appelle les *Lettres pastorales* de saint Paul. Elles sont ainsi appelées, parce qu'elles ont toutes les trois pour but principal de faire connaître aux pasteurs de l'Eglise de Jésus-Christ leurs devoirs. Ainsi indépendamment des vérités dogmatiques et morales qu'elles renferment et que nous avons eu soin de signaler dans nos notes, à mesure qu'elles se sont présentées, elles ont l'avantage d'indiquer en peu de mots aux évêques et aux prêtres les principes qui doivent perpétuellement les guider dans l'exercice de leur ministère.

Ainsi elles apprennent aux évêques l'idée qu'ils doivent se faire de leur mis-

sion au milieu des peuples. En traçant à Tite et à Timothée les qualités qu'ils doivent exiger de ceux qu'ils doivent aux ordres, l'Apôtre a par là même indiqué à chaque ecclésiastique ce qu'il doit être pour se montrer digne ministre de Jésus-Christ. En caractérisant les hérétiques de son temps, il a peint ceux de tous les siècles, et les moyens de les combattre qu'il suggère à Tite et à Timothée sont ceux qu'il convient encore et qu'il a toujours été convenable d'employer. Forcé par position à reprendre les autres, il faut que la réprimande du prêtre n'offense pas celui qui en est l'objet, mais qu'elle l'améliore. L'Apôtre dit comment il faut s'y prendre avec les vieillards et les jeunes gens, les maîtres et les esclaves, les princes et les magistrats, en un mot, envers tous les fidèles, quels qu'ils soient pour les ramener au bien.

Ces lettres, toutes courtes qu'elles sont, sont un code complet où les ecclésiastiques trouveront, en les bien méditant, les règles et les maximes qui doivent être perpétuellement la base de leur conduite. C'est ce qui faisait dire à saint Augustin, qu'elles devaient être entre les mains de tous ceux qui sont dans les ordres, et qu'ils devaient les méditer sans cesse pour se bien pénétrer de leur esprit.